

## DECISION

Décision DAS-2024-19 portant attribution de subvention à l'association  
des Musiciens de l'INSA de Rouen (AMIR)

### LE DIRECTEUR DE L'INSTITUT NATIONAL DES SCIENCES APPLIQUÉES DE ROUEN

- Vu le code de l'éducation, notamment en ses article L715-2 et L715-3,  
Vu la délibération n°2020-03-03 du conseil d'administration de l'INSA Rouen Normandie portant  
délégation de pouvoir au directeur,  
Vu la demande de subvention présentée par l'association des Musiciens de l'INSA de Rouen en date  
du 22 octobre 2024,

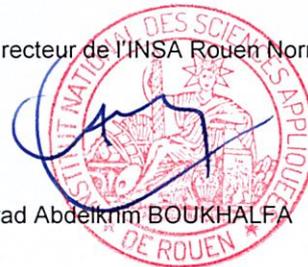
## DECIDE

### Article unique

Une subvention d'un montant de deux mille cent euros (2 100 €) est attribuée à l'association des Musiciens de  
l'INSA de Rouen.

A Saint Etienne du Rouvray, le 19 novembre 2024

Le Directeur de l'INSA Rouen Normandie



Mourad Abdelkrim BOUKHALFA